

# FICHE D'INSCRIPTION

## STAGES 2025

### STAGES ET DATES (COCHEZ VOTRE CHOIX)

	<b>PORCELAINE PAPIER</b> 1 jour
<input type="checkbox"/>	Dimanche 2 février
<input type="checkbox"/>	Samedi 12 avril
<input type="checkbox"/>	Samedi 14 juin
<input type="checkbox"/>	Dimanche 27 juillet
<input type="checkbox"/>	Samedi 25 octobre

	<b>PIÈCES UTILITAIRES</b> 2 jours
<input type="checkbox"/>	Samedis 25 janvier et 1 <sup>er</sup> Février
<input type="checkbox"/>	Dimanche 6 et 13 avril
<input type="checkbox"/>	Dimanches 15 et 22 juin
<input type="checkbox"/>	Samedis 19 et 26 juillet
<input type="checkbox"/>	Samedis 4 et 11 octobre

	<b>LA PORCELAINE DANS TOUS SES ÉTATS</b> 5 jours
<input type="checkbox"/>	du 17 au 21 mars
<input type="checkbox"/>	du 12 au 16 mai
<input type="checkbox"/>	du 7 au 11 juillet
<input type="checkbox"/>	du 18 au 22 août
<input type="checkbox"/>	du 27 au 31 octobre (ou 3 au 7 novembre)

### COORDONNÉES / INFORMATIONS

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE POSTALE : \_\_\_\_\_

ADRESSE MAIL (merci d'écrire en capitales) : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

### EXPÉRIENCE

Si vous avez déjà une expérience du travail de la terre, merci de la décrire en quelques lignes :

---

---

---

### CONDITIONS GÉNÉRALES ET TARIFS

Les horaires des journées de stage sont de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.  
Les matières premières, le matériel et la cuisson des pièces sont compris dans le prix du stage.  
Le repas peut-être pris sur place mais n'est pas fourni.

Les prix des stages sont de :  
- --- € par personne pour 1 journée  
- --- € par personne pour 2 jours  
- --- € par personne pour 5 jours.

Un acompte de 50 % est versé par chèque, à l'ordre de Stéphanie Dastugue, lors de la réservation pour que celle-ci soit prise en compte, mais ne sera encaissé qu'à la confirmation du stage, 8 à 10 jours avant celui-ci. Le solde est réglé en début de stage et encaissé après le dernier jour du stage.

En cas d'annulation de la part de la céramiste pour cause d'un nombre insuffisant de participant ou motif légitime (maladie par exemple) : le chèque d'acompte est restitué au stagiaire.

En cas d'annulation de la part du stagiaire (hors maladie justifiée par un certificat médical, grève de transports ou autre cas de force majeur) :

- si l'annulation intervient plus de 30 jours avant le début du stage : 50 % de l'acompte sera remboursé au stagiaire
- si l'annulation intervient entre 15 et 30 jours avant le début du stage : l'acompte sera intégralement conservé par la céramiste
- si l'annulation intervient moins de 15 jours avant le début du stage : la totalité du prix du stage sera dûe aux dates prévues par les conditions générales

### Date et signature du stagiaire

Précédé de la mention « Bon pour accord »

**Un mail vous sera envoyé environ 8 jours avant le début du stage pour confirmer que celui-ci aura bien lieu. (En dessous de 2 participants le stage est annulé)**